



Ville tricentenaire
Deux fois capitale du Togo
1951 - 2023

130 B.P. 109 Aného – Togo
Standard: (+228) 70 52 67 67
www.lacs1.mairie.tg
contactmairieaneho@lacs1.mairie.tg

Membre Fondateur de la Faïtière
des Communes du TOGO
(F.C.T)

Membre de l'Association
Internationale des Maires
Francophones (A.I.M.F)
Partenaire du Conseil Général
des Yvelines (France)

Membre des Cités et Gouvernements
Locaux Unis d'Afrique
(CGLU Afrique)

Membre de l'Organe des Collectivités
Territoriales Transfrontalières
du Sud Bénin Togo
(OCT - SBT)

N° **023**/2026 /MATGLAC/RM/PL/CL1-SG-SCTACLS

COMMUNIQUÉ

La Commune des Lacs 1 informe les élèves, les établissements scolaires, les parents d'élèves et toute la population de l'ouverture des inscriptions à la première édition du Concours communal de lecture et d'interprétation des fresques historiques d'Aného, placée sous le thème : «**À la découverte culturelle du peuple Guin à travers ses fresques**»

Ce concours vise à faire découvrir aux jeunes l'histoire et le patrimoine culturel d'Aného et à les sensibiliser à leur préservation.

Le concours est ouvert aux élèves des établissements scolaires de la Commune des Lacs 1, selon les catégories suivantes :

- **Catégorie A** : CM1 et CM2 ;
- **Catégorie B** : 6e à 3e ;
- **Catégorie C** : Seconde à Terminale.

Période de préparation : du **17 août au 17 octobre 2026**.

Durant cette période, la Maison du Tourisme mettra gratuitement à la disposition des candidats les fresques historiques, une documentation sur Aného et un espace de consultation. Des éclaircissements pourront également être sollicités auprès de son personnel.

Période d'inscription : du **17 août au 30 septembre 2026**, à la Maison du Tourisme de la Commune des Lacs 1.

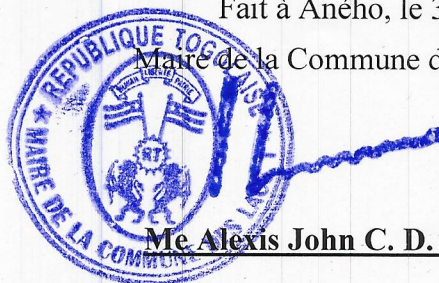
Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche, de **08 h 00 à 12 h 00** et de **13 h 30 à 17 h 30**.

Pour tout renseignement, les intéressés sont invités à se rapprocher de la Maison du Tourisme.

Ensemble, redécouvrons l'histoire d'Aného et faisons vivre notre patrimoine !

Fait à Aného, le 31 juillet 2026

Maire de la Commune des Lacs 1



Me Alexis John C. D. AQUEREBURU